



CH LAVAUUR



Le mardi 27 mars 2012

QU'EST-CE QUI COUVE A LA MATERNITE ?

L'équipe du service de gynécologie-obstétrique et particulièrement les Sages-Femmes sont très préoccupées par les décisions mises en place récemment pour palier à un arrêt de travail de longue durée. La CGT partage ces inquiétudes et reste vigilante...

Argumentant le fait que compte tenu du nombre d'accouchements le service est « déficitaire », il n'est pas possible de remplacer la Sage-femme et donc il est demandé au service de se réorganiser...

La première solution proposée a été de supprimer ou modifier les activités dites « annexes » comme la rééducation périnéale ou la préparation à l'accouchement.

L'équipe de Sages-Femmes a réagi en précisant que ces activités font partie de la prise en charge globale. Ces activités contribuent à la renommée du service, à la qualité de la prise en charge alliant performance, sécurité et humanité.

Le projet de service tourne autour de la prise en charge personnalisée des patientes et est repérée par le public.

L'activité est en train d'augmenter et le nombre de consultations aussi, pour preuve l'immense travail que doit effectuer la **seule** secrétaire du service !

Les activités « annexes » sont génératrices d'actes lucratifs pour l'établissement et ne demandent qu'à être valorisées.

On peut se poser la question : **qui a intérêt à discréditer un service, une équipe ?**

Pourquoi met-on en avant une logique financière ?

Cela nous rappelle tristement des événements passés.

La motivation importante des membres de cette équipe est en train de s'émousser.

A quoi bon faire des formations qui ne sont pas ensuite valorisées ? (Echographie, Rééducation Périnéale, Haptonomie, etc.) .

A quoi bon les financer s'il n'y a pas de bénéficiaires à en tirer ?

Les Sages-Femmes ont cumulé **1100 h supplémentaires** en 2011, rien n'est prévu pour régler ce crédit. Depuis 2012, le compteur temps s'affole, les heures continuent à s'accumuler jusqu'à quand ?

Le syndicat CGT dénonce cette logique comptable. La Maternité est un service phare de l'Hôpital, un projet de construction se précise, donc il est impératif de maintenir les effectifs afin de garder un accueil de qualité et d'éviter un contentieux supplémentaire au sein de notre Hôpital.

CéGéTez vous et mêlez vous de votre hosto !

Permanence le mardi de 9 à 16heures. Tél. : 30 38 Mail : cgt.chlavour@wanadoo.fr

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : www.cgt-chlavour.fr